

Membres du comité administratif

Une fois l'an, comme le prévoit le règlement, les membres du conseil d'administration nomment les membres du comité administratif.

Au terme du processus de nomination, les mêmes personnes que l'an dernier ont été choisies, soit **Luc Blanchette**, président, **Jean-Claude Loranger**, 1^{er} vice-président, **Jean-Pierre Lemire**, 2^e vice-président et la directrice générale **Huguette Lemay**, secrétaire.

Nouveau vérificateur externe

À tous les quatre ans, les établissements doivent lancer un appel d'offres pour le choix d'un vérificateur externe. Sur recommandation du comité de vérification qui a pris connaissance des offres de services qui lui ont été soumises, le conseil a confié à la firme Samson Bélair/Deloitte & Touche le mandat de vérification pour l'année 2008-2009 et les trois années subséquentes.

Annie Audet, directrice de la DPPPA

Le conseil d'administration a nommé **Annie Audet**, directrice du Programme des personnes en perte d'autonomie.

Entrée dans notre établissement en 1988 à titre d'infirmière, celle-ci y occupe des fonctions de gestion depuis 2004. Elle gère actuellement les services communautaires à la Direction de la santé physique et, par intérim, le Service d'imagerie médicale.

Bachelière en sciences infirmières, elle détient un diplôme d'études supérieures spécialisées en gestion des organisations de santé.

Plaintes – Rapport annuel

La commissaire locale aux plaintes et à la qualité des services, **Josée Rousseau**, qui relève du conseil d'administration, a présenté un bilan de l'application de la Procédure d'examen des plaintes pour l'année ayant pris fin le 31 mars 2008.

Des 96 plaintes reçues, 54 ont été traitées dans les délais prescrits, soit au plus tard 45 jours après leur réception. Parmi les 163 objets de plainte, l'accessibilité figure au 1^{er} rang.

Les plaintes reçues par **D^{re} Annie Léger**, directrice des services professionnels et médecin examinateur, sont au nombre de 16 dont trois ont été traitées dans les délais requis. Les soins et services constituent le principal motif de plainte.

Entente de gestion 2008-2010

Après une présentation de **Sylvie Petit**, adjointe à la direction générale, le conseil a autorisé la signature de l'entente de gestion et d'imputabilité qui liera le CSSS de R-N et l'Agence de la santé en 2008-2009 et 2009-2010.

Les 95 objectifs de résultats touchent principalement les services mais aussi l'administration, les ressources humaines, l'amélioration continue de la qualité et l'équilibre budgétaire.

Baux de location

Après les explications fournies par **Claude Éthier**, directeur des services techniques, le conseil a autorisé la signature des baux de location, d'une durée de cinq ans, pour les points de service de Cadillac et Beaudry.

Ententes de services

Le conseil a autorisé la signature d'ententes par lesquelles le CSSS de R-N fournira des services d'analyse en anatomopathologie, biochimie, hématologie ou microbiologie à six entreprises ou cliniques locales.

Maintien d'actifs et rénovations fonctionnelles – Plan triennal

À la suite de la présentation de **Claude Éthier**, directeur des services techniques, le conseil a adopté le Plan triennal 2008-2011 de conservation et de fonctionnalités immobilières.

Ce plan, qui sera transmis à l'Agence

pour approbation, décrit les divers travaux que l'établissement souhaite effectuer pour que ses édifices continuent à être fonctionnels (volet Rénovations fonctionnelles) et en bon état (volet Maintien des actifs). L'investissement requis, sur trois ans : 9,9 millions \$.

États financiers à la période 5

Le nouveau directeur des ressources financières, matérielles et informationnelles, **Jean-Guy Giroux**, a dressé un portrait de la situation financière au 16 août, soit après cinq périodes sur treize.

À cette date, on note un déficit de 558 719 \$. En fin d'année, celui-ci pourrait atteindre 778 792 \$. Le temps supplémentaire, le recours à de la main d'oeuvre indépendante, le coût des fournitures médicales et des médicaments expliquent cette situation.

Plan d'action lié au vieillissement

Pour faire face au défi du vieillissement de la population, notre établissement a préparé un plan d'action pour les quatre prochaines années. Au cours des prochains jours, a expliqué **Marina Larue**, directrice générale adjointe et de la santé publique, il sera soumis à diverses instances au sein de l'établissement et à plusieurs partenaires à des fins de consultation.

D^r Dubé, chef du dép. de psychiatrie

Recommandé par le Conseil des médecins, dentistes et pharmaciens, **D^r Christian Dubé** a été nommé chef du département de psychiatrie pour 4 ans.

Entretien des vêtements – Recours

Marina Larue, directrice générale adjointe et de la santé publique, a décrit les moyens pris pour se conformer au jugement rendu à la suite du recours collectif relatif à l'entretien des vêtements des résidents de certains centres d'hébergement, dont le nôtre.